

Tailler et élaguer ses arbres dans un projet agroforestier

Public cible

Paysan·nes et porteur·euses de projet intéressé·es par l'agroforesterie

Objectifs

Connaître les fondamentaux de l'agroforesterie : définition, objectifs, intérêts et contraintes
Savoir tailler et élaguer ses arbres dans un système agroforestier en autonomie

Enjeux

Pour les paysan·nes ayant mis ou souhaitant mettre en place un projet agroforestier, l'entretien des arbres doit être réalisé en fonction des objectifs de production du projet, en respectant le fonctionnement physiologique des essences forestières, et dans les contraintes d'un système ayant à la fois une production de bois et une production agricole. Cette formation a pour objectif de transmettre les compétences nécessaires pour réaliser la taille de ses arbres en autonomie : savoir ce qu'il faut regarder avant de tailler, choisir son matériel, le bon geste à adopter.

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Contenu

- L'équivalent de 1h15 de formation en distanciel à réaliser en autonomie entre le 12 et 26 septembre. Des documents et exercices sont mis à disposition sur internet. Point abordés en distanciel : histoire et références d'agroforesterie en France, fonction de l'arbre, connaissances de base pour un projet agroforestier.

Contenu de la journée de formation en présentiel le 27/09 :

- Présentation des objectifs de la taille et de l'élagage
- La taille : pourquoi, quand et comment ? Les grandes règles à respecter et les erreurs à éviter
- L'élagage : produire du bois de qualité ; contraintes liées à l'arbre et à la mécanisation agricole
- Les outils de la taille, le kit du parfait agroforestier
- Méthodologie de la taille : savoir observer l'arbre, maîtriser le geste de la taille en respectant les règles et objectifs

Modalité d'enseignement

présentiel, distanciel

Méthodes et moyens pédagogiques

Partie en distanciel : mise à disposition de documents et vidéos, quizz
Partie en présentiel : exposé oral, questionnaires, mise en pratique sur une parcelle agroforestière, échanges avec l'intervenante.

Moyens matériels

Salle de formation et terrain de démonstration avec trois générations de parcelles agroforestières.

Modalités d'évaluation des acquis

Évaluation et/ou auto-évaluation des compétences acquises en fin de formation.
Attestation de formation fournie à l'issue de la formation.

Nom et numéro de déclaration d'activité de l'OF

ARDEAR Centre - Val de Loire

Dates, lieux et intervenants

27 sept 2022
09:30 - 17:30

Le Moulin de Saussaye
37220 Cruzilles

Bernadette Vallée, conseil forestier en gestion forestière et agroforesterie en Région Centre - Val de Loire

Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Infos complémentaires

Organisée par ADEAR 37

Durée de la formation 1.1 jour(s)

Date limite d'inscription 05/09/2022

Tarifs

Adhérent 270€

Non adhérent 270€

gratuit pour les agriculteurs éligibles

VIVEA

Autre situation : nous contacter

Plus de renseignements

Raphaëlle Cormerais-Thomin

raphaëlle.cormerais@adear37.org

ADEAR 37

17 allée de la Gaudinière

37000 Tours

Tel. 02.47.28.52.16

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

Taux de satisfaction : %



Modalités d'accès : les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à